



Association Française du Transport Routier International

Communiqué de presse

L'AFTRI défend un grand pavillon routier européen

Le 19 juin l'AFTRI a réuni ses instances, Conseil d'Administration et Assemblée Générale.

Au centre des débats la spirale infernale dans laquelle se trouve aspiré le secteur du transport routier et plus particulièrement sa branche internationale.

Déjà en très mauvaise posture par rapport à ses concurrents européens, les records battus par le prix du gazole creusent encore plus l'écart de compétitivité du pavillon routier français.

Alors que la France s'apprête à assumer la Présidence de l'Union Européenne, l'AFTRI n'envisage l'avenir que par l'aboutissement d'une Europe harmonisée respectant les équilibres d'une concurrence loyale.

Les entreprises françaises entendent participer dans une plus large proportion à l'acheminement du Commerce Extérieur français, mais encore faut il que le Ministre accorde aux opérateurs français de transport de voyageurs et de marchandises, les moyens de renverser la tendance.

Les outils pour y parvenir, l'AFTRI les a rappelé à Dominique BUSSEREAU en novembre dernier à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire, dans un recueil de propositions qui lui a été remis.

Avec ses principaux partenaires, l'AFTRI a décrit les principaux axes stratégiques à suivre en matière de fiscalité, de réglementation sociale, de développement durable, de sécurité et de plurimodalité.

L'AFTRI, en ce sens, approuve les recommandations du Conseil d'Analyse stratégique « Pour une régulation durable du transport routier de marchandises » qui constituent, selon elle, un contrepoids aux conclusions du Grenelle de l'Environnement.

Depuis 60 ans l'AFTRI travaille au service du transport routier international, elle prône aujourd'hui le développement d'un pavillon routier français qui s'inscrive véritablement dans la création d'un grand pavillon routier européen.

Le Président GROLLEAU et le Conseil d'Administration ont donné mission à l'AFTRI de poursuivre cet objectif pour les entreprises françaises de transport routier de marchandises et de voyageurs.

AFTRI

Contact presse : Françoise ANTIGNAC
www.aftri.com

Paris, le 19 juin 2008

Tél : 01.53.53.02.40 Fax : 01.53.76.13.03